



PROJET PEDAGOGIQUE

Eté 2020



Sommaire

I. Introduction

- a. La Maison Des Jeunes
- b. Déclaration
- c. Inscriptions

II. Carte d'identité de la Maison Des Jeunes

III. Fonctionnement

- a. Horaires
- b. Inscription annuelle

IV. Le jeune, au cœur de notre métier

- a. Le pré-adolescent (de 10 à 13 ans)
- b. L'adolescent (de 14 à 17 ans)
- c. L'inclusion des jeunes porteurs de handicap

V. L'équipe pédagogique

- a. L'équipe d'animation
- b. Leur mission

VI. Le protocole sanitaire « Covid-19 »

- a. Contexte actuel
- b. Conditions d'accueil à la MDJ et règles d'hygiène

VII. Les valeurs éducatives et pédagogiques de l'équipe encadrante

VIII. Conclusion

I) Introduction

a. La Maison Des Jeunes

La Maison Des Jeunes est composée d'un accueil collectif de mineurs et d'un accueil de jeunes (sans hébergement). Les jeunes sont âgés entre 10 et 17 ans.

Cette structure, qui est située rue du stade à Chomérac, est rattachée à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, depuis le transfert de la compétence extrascolaire.

La CAPCA a délégué le volet « action sociale d'intérêt communautaire » au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) qui est un établissement public administratif. La MDJ dépend donc du CIAS et de la CAPCA.

Le CIAS, a mis en place un projet éducatif dans lequel les élus ont défini des grandes orientations déclinées en axes stratégiques.

Après étude de ce projet éducatif, les directeurs ont choisi des orientations figurant sur ce projet et réfléchi avec leur équipe d'animation sur leurs intentions éducatives, de sorte à ce que toute l'équipe soit cohérente quant aux valeurs pédagogiques qu'elle souhaite véhiculer tout au long de la période de vacances. Un lien existe donc entre le projet éducatif du CIAS et le projet pédagogique de la Maison Des Jeunes.

Le projet pédagogique est un document établi par le directeur et les animateurs, il est à destination des parents, des jeunes et des partenaires.

Ce document aborde : le fonctionnement, les infrastructures, le public accueilli, l'équipe encadrante, la réglementation, ...

b. Déclaration

La période de vacances estivale a été déclarée à la DDCSPP du département, sous les numéros de déclaration suivants :

- Accueil de loisirs (10/17 ans) > 0070263CL000217

c. Inscriptions

Dates des inscriptions pour l'été 2020 :

A partir du lundi 15 juin 9h, par téléphone ou par mail

Cet été, suite aux conditions générales nécessaire pour faire face à l'épidémie de Covid-19 la Maison Des Jeunes propose aux familles une inscription à la semaine, avec un effectif maximum de 12 jeunes.

Cette inscription hebdomadaire permet le maintien d'un même groupe durant toute la semaine, les objectifs étant de limiter la contamination en cas de suspicion et favoriser le respect de la distanciation physique.

II) Carte d'identité de la Maison Des Jeunes

Organisateur

Adresse – Contact : Centre Intercommunal d'Action Sociale Privas Centre Ardèche –
1 rue Serre du Serret 07000 Privas

Cadre juridique : Collectivité territoriale – droit public

Représentant (fonction) : Mme. SERRE Laetitia

Projet éducatif (orientations éducatives, valeurs) :

- Contribuer à l'émancipation individuelle et collective
- Favoriser le vivre ensemble
- Promouvoir la solidarité comme valeur collective
- Développer les liens avec les parents

Informations sur la Maison des jeunes

Nom des directeurs :

M. THIMONIER Florian, directeur de la structure

Mme ROCARPIN Nelly, directrice adjointe

Adresse – Contact : 61 rue des Noyers, 07210 Chomérac. Tél : 06.68.16.45.59

Type d'accueil : Accueil collectif de mineurs et accueil de jeunes extrascolaire

Locaux : Une salle d'accueil et d'activité, un espace cuisine et détente, un sanitaire, un bureau, un local de rangement, un espace extérieur

Période d'ouverture : du lundi 6 juillet au vendredi 28 août

Equipe encadrante pour juillet : Florian, directeur, BAFD, SB, AS (réfèrent Covid)

Nelly, directrice adjointe, BAFD, PSC1

Solenn, animatrice du PIJ Itinérant (Point Information Jeunesse)

Equipe encadrante pour août : Nelly, directrice (première quinzaine du mois)

Florian, directeur (deuxième quinzaine du mois)

John, animateur stagiaire, BAFA en cours

Le Public

Effectif minimum : 2 **Effectif maximum** : 12 par semaine

Publics accueillis : 10/17 ans

III) Fonctionnement

La Maison Des Jeunes de Chomérac fonctionne avec une adhésion annuelle de 11€. Avec celle-ci le jeune peut venir aux activités proposées par l'équipe d'animation. Certaines sorties génèrent un coût supplémentaire avec une inscription au préalable. Le montant de ces sorties est calculé selon le quotient familial de la CAF. Le CIAS propose une aide financière pour les quotients inférieurs à 720.

Les programmes des vacances scolaires et les dossiers d'inscriptions sont disponibles à la MDJ ou directement visibles et téléchargeables sur les sites suivants :

www.privas-centre-ardeche.fr

www.mdj-chomerac.fr

www.chomerac.fr

a. Horaires

La Maison Des Jeunes est ouverte de 9h à 18h. Un temps d'accueil est prévu le matin entre 9h et 10h, et le soir entre 17h et 18h. Ces horaires pourront être modifiés en fonction des activités prévues et des projets construits avec les jeunes.

b. Inscription annuelle

L'inscription se fera directement à la Maison Des Jeunes aux heures d'ouverture. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Lors de votre demande d'inscription, un dossier devra être constitué comprenant :

- une fiche d'inscription + annexe
- une fiche sanitaire
- l'adhésion à la Maison Des Jeunes valable pour l'année en cours + photo d'identité
- l'attestation d'assurance de l'enfant en cours de validité
- les photocopies de vaccinations du carnet de santé. En cas de non vaccination de l'enfant, fournir un certificat médical de non contre-indication à la vie en collectivité
- n° allocataire CAF / MSA ou avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018

L'ensemble du dossier devra être rempli avec la plus grande exactitude. Il est donc de votre ressort de nous faire part des changements éventuels d'informations. L'inscription est obligatoire afin que l'enfant puisse être accueilli. Le règlement se fera lors de l'inscription.

IV) Le jeune, au cœur de notre métier

La Maison Des Jeunes accueille des jeunes âgés de 10 à 17 ans. Ces jeunes proviennent majoritairement de la commune de Chomérac mais aussi des communes environnantes telles que Alissas, Saint-Symphorien-Sous-Chomérac, Saint-Lager-Bressac, Saint-Bauzile, Saint-Vincent-De-Barrès, Rochessauve, Privas, etc.

Les jeunes ont des besoins spécifiques et ces besoins diffèrent selon leurs âges. Selon certains spécialistes, on distingue deux catégories : le préadolescent et l'adolescent.

a. Le préadolescent (de 10 à 13 ans)

- ❖ Besoins physiques : poussée de la croissance, âge de disgrâce physique, développement des organes génitaux (chez les garçons, la voix mue et chez les filles apparition des règles)
- ❖ Besoins psychologiques et intellectuels : développement des capacités logiques, de l'esprit critique ; l'influence des émotions devient prépondérante ; recherche de modèle ; réaction par rapport à l'autorité ; besoin de s'affirmer.
- ❖ Besoins sociaux : période de transition entre un besoin d'autonomie avec le besoin de sécurité de sa famille : il équilibre les deux intérêts.

b. L'adolescent (de 14 à 17 ans)

- ❖ Besoins physiques : dernière phase de croissance, le corps d'adulte est quasi dessiné ; la masse musculaire se densifie ; besoin de repos
- ❖ Besoins psychologiques et intellectuels : commence à avoir de l'empathie pour les adultes ; développement de son esprit critique ; sensible à l'injustice ; se forge ses propres opinions et peut les argumenter ; il diversifie ses références et modèles ; continue de s'affirmer ; curieux de nouvelles expériences
- ❖ Besoins sociaux : naissance des premiers amours sincères, besoin de se retrouver avec ses amis, il quitte de plus en plus la maison familiale et peut être influençable

Le paradoxe des besoins :

Préadolescent	Adolescent
Besoin de mouvement	Besoin de repos et de détente
Besoin de sécurité	Besoin de se mesurer au risque
Besoin de socialisation	Besoin d'autonomie
Besoin de fiction et d'imagination	Besoin de s'intéresser au réel
Besoin d'imitation	Besoin de création
Besoin d'éprouver une grande variété de sensations	Besoin d'agir sur les choses

L'équipe d'animation a donc un rôle éducatif, c'est-à-dire aider l'enfant à grandir tout en ayant connaissance de ces différents besoins.

c. L'inclusion des jeunes porteurs de handicap

Définition du handicap : déficience dans le corps ou le cerveau. C'est-à-dire quelque chose qui empêche de vivre normalement. Ce que cause une difficulté à laquelle il faut s'adapter, qu'il faut compenser.

Bien que la loi stipule que tous les accès aux services est un droit fondamental pour l'ensemble de la population, certaines structures sont encore réticentes quant à l'accueil de jeunes déficients.

L'équipe de direction de la Maison Des Jeunes, formée à ce sujet souhaite favoriser l'accueil de tous les jeunes.

Quelques préconisations :

- l'enfant handicapé moteur : adapter les locaux, se baisser pour lui parler, lui présenter des objets.
- l'enfant sourd ou déficient auditif : lui parler simplement à voix habituelle de face et bien articuler. Consignes simples et claires. Eviter les échanges en groupe car il risque de s'isoler. Utiliser davantage les outils visuels (photos, images, dessins).
- l'enfant aveugle ou déficient visuel : prendre le maximum d'informations sur le degré d'autonomie du jeune afin de l'aider au mieux à s'intégrer dans la limite de ses capacités. Lui faire découvrir le lieu d'accueil pour qu'il se repère, le guider et aller à son rythme.
- l'enfant handicapé mental : comme pour le déficient visuel, se renseigner sur le degré de déficience. Il éprouve des difficultés d'apprentissage, d'assimilation, d'expression écrite et orale.
- l'enfant polyhandicapé : atteint d'un handicap grave qui associe une atteinte intellectuelle sévère et un handicap moteur. Il est dépendant pour tous les actes de la vie quotidienne. Il lui faut du calme, sentiment de sécurité.
- l'enfant autiste : déficit de la communication caractérisé le plus souvent par des troubles du comportement et/ou du langage (difficultés pour certains de maintenir le regard en face à face). Il a besoin de repères, de répétitions.

L'accueil d'un jeune porteur d'une déficience, nous conduirait à nous interroger sur l'encadrement spécifique ou pas à prévoir pour mieux le prendre en charge (surencadrement). Une rencontre en amont sera également organisée avec le jeune et sa famille.

Si le jeune en déficience est en capacité de s'exprimer et qu'il le souhaite, il peut expliquer au groupe sa déficience, son mode de vie et les contraintes que sa déficience lui engendre au quotidien. Il est important que les autres jeunes du groupe comprennent et acceptent cette différence. Nous expliquerons aux jeunes que nous avons tous une forme de déficience plus ou moins grave qui nous handicape au quotidien (problème de vue, allergie alimentaire ou autre...) afin qu'il réalise que nous avons tous des différences et des similitudes.

C'est en prenant en compte tous ces besoins que l'équipe d'animation met en place son programme d'activités afin que chacun trouve sa place au sein du groupe.

V) L'équipe pédagogique

a) L'équipe d'animation

FLORIAN

Son livre : Into the wild

Son film : Braveheart

Sa chanson/son groupe de musique : Demain c'est loin, IAM

Son sport : Badminton

Il a le sourire quand « il voit sa fille »

Ce qui le met de bonne humeur c'est « être en week-end »

Ce qui peut le mettre de mauvaise humeur c'est « la pollution »

D'après lui son plus gros défaut c'est d'être « maniaque »

D'après lui sa plus grande qualité c'est « d'être patient »

Pour lui l'animation c'est « une vocation »



NELLY



Son livre : L'alchimiste

Sa série : Dark

Sa chanson/son groupe de musique : SKA P

Son sport : La danse

Elle a le sourire quand « elle voit les autres sourire »

Ce qui la met de bonne humeur c'est « le thé du matin »

Ce qui peut la mettre de mauvaise humeur c'est « les râleurs »

D'après elle son plus gros défaut c'est « d'être désorganisée »

D'après elle sa plus grande qualité c'est « d'être patiente »

Pour elle l'animation c'est « partager »

SOLENN

Son livre : L'élégance du hérisson

Son film : A love song for Bobby Long

Sa chanson/son groupe de musique : Bob Dylan

Son sport : Le Volley

Elle a le sourire « à peu près tout le temps »

Ce qui la met de bonne humeur c'est « le soleil et les vacances »

Ce qui peut la mettre de mauvaise humeur c'est « de savoir sa fille triste »

D'après elle son plus gros défaut c'est « l'insatisfaction »

D'après elle sa plus grande qualité c'est « sa joie de vivre »

Pour elle l'animation c'est « donner de la vie ! »



JOHN



Son livre : « Le petit prince »

Son film : La Haine

Sa chanson/son groupe de musique : Reg'lisse

Son sport : Le Football

Il a le sourire quand « il danse »

Ce qui le met de bonne humeur c'est « la musique »

Ce qui peut le mettre de mauvaise humeur c'est « les bouchons en voiture »

D'après lui son plus gros défaut c'est « la gourmandise »

D'après lui sa plus grande qualité c'est « d'être observateur »

Pour lui, l'animation c'est « le partage »

b) Leur mission

L'animateur doit s'adapter aux différents besoins du jeune. Pour cela, il doit avoir un minimum de connaissances sur les pré-ados et adolescents mais aussi et surtout être présent, disponible et à leur écoute. Il doit être prêt à répondre aux sollicitations, à communiquer, se divertir avec ceux qui le désirent. Il doit aider et accompagner les jeunes lors de la mise en place de projets mais sans se substituer au jeune. L'animateur est présent pour animer, il propose plusieurs activités diverses et variées adaptées à la capacité et aux besoins des jeunes. Il s'investit dans ce qu'il propose. Il doit faire preuve d'initiative et contribue à la vie quotidienne du centre. Les activités proposées par l'animateur peuvent être soit préparées à l'avance soit spontanées. Il est aussi garant du respect des rythmes individuels, du bon fonctionnement des espaces et des activités et de la qualité des relations, des règles de vie par les jeunes. Il se doit d'instaurer un climat de confiance et sécurisant.

Tout au long de sa période, l'animateur devra :

- avoir un comportement exemplaire car il est un modèle pour les jeunes
- assurer la sécurité physique et morale des jeunes
- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- accompagner les jeunes dans la réalisation de leur projet
- élargir la culture et l'esprit des jeunes
- assurer la mixité
- s'adapter à son public
- être à l'écoute
- être attentif aux règles d'hygiène

Le directeur met en place deux journées de préparation actives et ludiques avec les animateurs : présentation de l'équipe d'animation ; découverte des locaux de la structure ; connaissance du public accueilli et les différentes formes de handicap ; règles de vie ; connaissance de la réglementation des Accueil Collectifs de Mineurs ; et avec la méthode du messenger éducatif, travaille-en étroite collaboration avec eux sur les objectifs pédagogiques et opérationnels de la période. Le directeur met en place un outil pour évaluer la satisfaction, le ressenti et l'évolution des animateurs. Ces derniers réfléchiront eux aussi aux moyens d'évaluer la satisfaction du jeune.

Durant la période, le directeur devra :

- veiller au respect de la réglementation
- construire une relation de qualité avec les parents, les jeunes et l'équipe puis sera à leur écoute et accompagnera les animateurs
- être garant du bon fonctionnement du centre et de la sécurité affective, physique et morale des jeunes et des animateurs
- participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs

VI) Le protocole sanitaire « Covid-19 »

a. Contexte actuel

Les accueils de loisirs sans hébergement dont la Maison Des Jeunes qui accueille des jeunes cet été dans les conditions prévues par le décret n°2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire précisées par le protocole et les prescriptions émises par le ministère des solidarités et de la santé.

La Maison Des Jeunes en lien avec l'organisateur s'est appropriée le protocole en question et vous décrit les règles d'hygiène applicables pour son accueil.

b. Conditions d'accueil à la MDJ et règles d'hygiène

- La MDJ prévoit une entrée réservée aux jeunes (deuxième porte, coté terrasse).
- A l'arrivée, le jeune devra avoir son masque et se désinfecter les mains. Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez le jeune, les parents seront invités à prendre sa température avant le départ pour l'accueil. En cas de symptômes ou de fièvre (38,0°C), le jeune ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli. Nous sommes équipés de thermomètres pour pouvoir mesurer la température des jeunes ou du personnel dès qu'ils présentent des symptômes au sein de l'établissement.
- Le jeune (dès 10 ans) doit prévoir deux masques par jour (jetable ou en tissu). Et le portera tout au long de la journée dès lors où la distanciation physique ne peut être respectée.
- L'équipe d'animation veillera à ce que les jeunes se lavent les mains de façon régulière (après avoir fait un jeu de société, avant et après manger, ...)
- Pour le midi, le jeune devra privilégier un repas froid. L'utilisation du frigo est autorisée : chaque jeune aura son espace défini dans celui-ci et les boîtes contenant les pique-niques seront désinfectées avant de les mettre dans le frigo.
- L'équipe d'animation veillera à ce que les parties communes (poignées de porte, robinets, ...) soient désinfectées régulièrement. Et privilégie une aération de l'espace de vie commune régulière.
- Les parents ne seront pas autorisés à rentrer dans le local de la MDJ.

VII) Les valeurs éducatives et pédagogiques de l'équipe encadrante

L'équipe de direction, a étudié les orientations éducatives et en ont choisi deux pour cet été.















L'équipe d'animation a, par la suite, étoffé ces orientations en objectifs pédagogiques.

Les deux orientations éducatives sont :

- **Travailler sur la notion de choix et l'expression de l'envie**
- **Favoriser la bienveillance et encourager les relations basées sur le respect mutuel et le respect des règles**


L'équipe d'animation a fait le choix de ces orientations car elles favorisent la prise de décisions collectives. Cette pédagogie permet au jeune de prendre des décisions et de faire des choix sur des sujets qui le concerne, et lui permet de créer son séjour. L'inscription à la semaine, avec un groupe identique chaque journée, nous a encouragé dans cette démarche. Pour répondre à ces objectifs, l'équipe d'animation en appui avec Solenn Pierin du Point Info Jeunesse (PIJ) itinérant de la CAPCA a créé différents outils évaluables et proposera des temps qui pourront permettre la réflexion, la décision et la création en groupe.


Vous retrouvez ces moyens dans le tableau suivant :


TRAVAILLER SUR LA NOTION DE CHOIX ET L'EXPRESSION DE L'ENVIE	
Qu'est-ce que le jeune a le droit de choisir ?	
	Le groupe doit être force de propositions et pouvoir prendre des décisions collectives
	Permettre au jeune de s'exprimer librement et individuellement
	Réfléchir à une activité pour le groupe (de l'idée à la création)
Comment le jeune a-t-il connaissance de ces choix et peut-il faire ses choix ?	
	Créer un temps de discussions entre jeunes et/ou entre animateur et jeune (débat absurde)
	Créer un mur d'expression, un livre d'or des échanges de savoir
	Mettre à disposition des outils (ordi, brochures...) pour que le jeune ai connaissance de ce qui peut être réalisé
Comment prendre une décision pour et avec le groupe ?	
	Connaître les envies des autres, trouver des points et envies communes : atelier théâtre, Ring des sujets qui fâchent ...
	 Réfléchir à un outil pour une prise de décision collective
A-t-on atteint nos objectifs ?	
	 Mesurer régulièrement le contenu proposé par les jeunes
	  Mesurer la satisfaction de chaque jeune

FAVORISER LA BIENVEILLANCE ET ENCOURAGER LES RELATIONS BASÉES SUR LE RESPECT MUTUEL ET LE RESPECT DES RÈGLES

Accompagner le jeune à définir ce qu'est la bienveillance et le respect mutuel ? A quoi ça sert ?


 Se connaître et connaître l'autre (points forts, différences, points communs ...)

 Apprendre à écouter et à respecter la parole de l'autre


 Comprendre et s'appropriier les règles afin de bien vivre en collectivité

Comment les amener à cela ?

 Mise en place de jeux de connaissances et de jeux coopératifs

 Instaurer un temps de parole journalier (pour retour sur la journée, ressenti de chacun)


 Créer des règles de vie (ajustable au fil du temps) avec les jeunes

 Intégrer les jeunes au maximum dans la vie de ces règles en créant des outils de "participation"

A-t-on atteint nos objectifs ?

 Participation et implication des jeunes dans les jeux coopératifs

  Parole respectée ? Entente ?

 Règles de vie respectées ? Implication dans les missions ?

Ce document constitue une base de travail pour l'équipe. Le projet pédagogique est en constante évolution, il permet de vérifier la qualité du travail effectué, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées afin de pouvoir proposer d'éventuels arrangements liés aux problématiques rencontrées. Pour cela, ce document nécessite un travail de l'équipe d'animation réalisé avant, pendant, et après le séjour et devient le fruit de réflexion de chacun.

Afin de se concerter, l'équipe a besoin de se réunir régulièrement lors des réunions afin de : définir et préparer les activités et les sorties, réguler l'équipe, faire le point et le suivi des objectifs, se répartir les tâches et discuter de questions diverses. Ce travail nécessite une participation active et constructive lors des réunions afin d'apporter des idées neuves. A savoir, que chacun peut proposer de faire des réunions si le besoin s'en fait sentir. En plus d'une concertation en équipe, les animateurs souhaitent aussi prendre en compte l'avis des adhérents. C'est pour cela que des bilans (ou évaluations) seront aussi faits avec les jeunes, sous une forme ludique et adapté à leur tranche d'âge. Ce bilan sera un vrai temps d'animation défini dans la semaine mais se fera aussi tout au long du séjour de façon informelle en discutant avec eux.

VIII) Conclusion

Le projet pédagogique constitue une base de travail pour l'équipe. Il est en constante évolution et permet de vérifier la qualité de notre travail effectué, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées afin de pouvoir proposer d'éventuelles modifications liées aux problématiques rencontrées. Pour cela, ce document nécessite un travail de l'équipe d'animation réalisé avant, pendant et après la période d'ouverture estivale et devient le fruit de réflexion de chacun.

Ce projet est un contrat que l'on passe avec les parents. Toute l'équipe parle d'une même voix et partage les mêmes repères. Il permet à l'équipe d'animation d'avoir des objectifs bien définis. C'est aussi un projet de vie car le jeune s'ouvre sur les autres (jeunes et adultes), sur le monde et se découvre un peu plus chaque jour. Il apprend la vie en collectivité, à respecter les règles de vie, de politesse tout en grandissant vers la phase d'adulte.

L'équipe pédagogique de la MDJ a le souci permanent de répondre et de s'adapter au mieux aux multiples besoins des jeunes (et aux attentes des familles) pour leur permettre de grandir, de s'épanouir, de s'enrichir par leur expérience dans la structure. La MDJ est un lieu de partage, un lieu de vie, un lieu d'écoute mais aussi un lieu d'éducation.

Finalement, le temps passé à la Maison des jeunes laisse des souvenirs inoubliables aux jeunes et c'est à nous de faire en sorte qu'ils soient le mieux possible en leur apportant une expérience diversifiée avec des activités qu'ils n'auront pas forcément l'occasion de voir ou faire ailleurs. Nous participons à leur éducation, nous les aidons dans leurs projets et nous leur apprenons la vie en collectivité c'est-à-dire leur vie de demain en société.

Pour plus d'informations contactez-nous !!

mdj.chomerac@privas-centre-ardeche.fr

www.mdj-chomerac.fr

06.68.16.45.59

